



ORDONNANCES FALSIFIÉES

Le Centre Midi-Pyrénées d'Évaluation et d'Informations sur les Pharmacodépendances (CEIP) mène une enquête concernant les "Ordonnances Falsifiées" auprès des Pharmaciens d'Officine, grâce à la collaboration mise en place avec les "Maîtres de stage" ayant reçu l'agrément pour l'accueil des étudiants en Pharmacie de 2ème et 6ème année.

La définition du terme "Ordonnance Falsifiée" correspond à une ordonnance qui n'est pas la traduction d'une prescription médicamenteuse selon les critères généralement admis. Elle inclue donc:

-les fausses ordonnances rédigées à partir d'un ordonnancier volé ou d'un ordonnancier lui-même falsifié,

-les ordonnances falsifiées proprement dites, c'est-à-dire celles rédigées sur une ordonnance valide, secondairement modifiée (par adjonction d'un médicament ne figurant pas initialement, ou par modification de la posologie ou de la durée du traitement),

-les prescriptions manifestement anormales ne rentrant pas dans les deux situations pouvant inclure par exemple des prescriptions de complaisance

Dans notre premier bulletin d'Avril 1993, nous vous avons communiqué les résultats de l'enquête concernant les ordonnances falsifiées recueillies en 1992. Cette enquête continue...

Depuis le début de l'année, 25 observations (seulement!) nous sont parvenues.

Le CEIP d'Aquitaine réalise une enquête comparable depuis le 1er Décembre 1992. La répartition des 130 Pharmacies, qui ont été tirées au sort pour réaliser cette étude, est la suivante:

-Dordogne	17 Pharmacies soit 13% du réseau.
-Gironde	60 Pharmacies soit 45% du réseau.
-Landes	14 Pharmacies soit 11% du réseau.
-Lot et Garonne	14 Pharmacies soit 11% du réseau.
-Pyrénées Atlantiques	25 Pharmacies soit 20% du réseau.

Au cours des 6 premiers mois de l'enquête (Décembre à Mai inclu), 267 ordonnances falsifiées ont été recueillies. Parmi ces ordonnances, 87 (33% du total) ont été falsifiées pour obtenir une Benzodiazépine (et tout particulièrement le ROHYPNOL®).

En Aquitaine, on constate principalement des falsifications "par rajout" dans les localités de 1000 à 2000 habitants et une apparition des ordonnances "manifestement non conformes" dans les communes de taille supérieure (absence d'identification du patient, du médecin...).

COMITÉ DE RÉDACTION:

J.P. LEMOZIT, M.LAPEYRE-MESTRE, C.DAMASE-MICHEL, J.L. MONTASTRUC.
CEIP Midi-Pyrénées, Centre Hospitalier Universitaire, Faculté de Médecine. 37, Allées Jules Guesde, 31073 TOULOUSE CEDEX.
Tél.: 62-26-06-90 Fax: 61-25-51-16 ou 61-25-20-55

MÉDICAMENTS INSCRITS AUX LISTES I ET II DEMANDÉS SANS ORDONNANCE

A la suite de plusieurs rencontres avec les Pharmaciens d'Officine, certains d'entre vous ont souligné l'intérêt d'apprécier la demande sans ordonnance de médicaments inscrits à une liste, ainsi que le profil (sexe et âge estimé) des demandeurs.

Quarante quatre Pharmacies ont été contactées ; nous adressons tous nos remerciements aux 21 Pharmacies qui participent à ce travail.

J.P. LEMOZIT, Interne en Pharmacie, effectue la collecte des résultats sur une période de 3 mois s'étalant d'Août à Octobre 1993. A la mi-septembre, 600 observations ont pu être relevées.

Les résultats de cette enquête vous seront présentés très prochainement.

CODÉINE EN VENTE LIBRE

En Décembre 1987, un arrêté municipal de la ville de Watrelos interdit la vente aux mineurs de produits à base d'opium, codéine ou leurs dérivés. Un deuxième arrêté est publié à Roubaix en Juin 1991. Cette alerte, concernant l'utilisation de comprimés de NEOCODION[®] comme produit initial de pharmacodépendance chez les adolescents, a motivé une enquête nationale réalisée du 7 au 13 Décembre 1992 dans 96 pharmacies (dont 7 à Toulouse) réparties dans les 6 Régions des CEIP Français.

Les objectifs de cette étude étaient l'évaluation du sexe et de l'âge estimé des clients demandeurs de comprimés de NEOCODION[®] sans ordonnance, afin de savoir si ce médicament est un mode d'entrée dans la toxicomanie, notamment chez les adolescents.

Le total des demandes de NEOCODION[®] comprimé a été au cours de la semaine d'étude de 958 (dont 71 à Toulouse), soit une moyenne de 10 demandes par Pharmacie et par semaine ; on a estimé que plus de 60% des unités vendues feraient l'objet d'une utilisation détournée.

Les demandeurs sont des hommes dans 75% des cas âgés en moyenne de 28 ans, consommateurs habituels de médicaments ou d'anciens toxicomanes à l'héroïne. De très rares demandes par des adolescents (entre 15 et 20 ans) ont été signalées à Marseille, Paris et Bordeaux.

L'utilisation de la codéine comme produit initial de dépendance apparaît dans cette enquête comme très rare, en particulier chez les enfants et les adolescents.

La Codéine ne peut cependant être assimilée à un traitement de substitution, qui suppose une prise en charge globale du toxicomane. Il s'agit plutôt ici d'une substitution sauvage, le plus souvent occasionnelle.

La gravité des conduites de dépendance aux produits à base de codéine est mal connue. L'éventualité de complications à type de crises convulsives des dépendances au NEOCODION[®] et la gravité des syndromes de sevrage nécessitent des études prospectives.

Nous tenons à remercier le Professeur Lambert du CEIP de Nancy pour les précieux renseignements qu'il nous a fourni concernant l'enquête "Codéine" et nos confrères du CEIP de Bordeaux qui nous ont transmis leurs résultats.